



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

**Référence FDS:** 27-6195-5  
**Date de révision:** 18/03/2015

**Numéro de version:** 2.02  
**Annule et remplace la version du :** 03/12/2012

### Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

SCRATCH X 2.0 G10307

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

#### - Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

**ADRESSE:** Berlaarbaan 85 - 2860 Sint Katelijne Waver - Email: sven@meguiars.be

**Téléphone:** 0800 25 326

**E-mail:** sven@meguiars.be

**Site internet** www.meguiars.be

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

USA +1 703 527 3887 (24h collect).

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

#### Principaux dangers:

Nocif; Xn; R48/20

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

#### Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |

#### Pictogrammes



Ingrédient

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)

Numéro CAS

64742-88-7

% par poids

7 - 13

#### MENTIONS DE DANGER:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux |

#### MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Générale:**

P101  
P102

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention:**

P260A

Ne pas respirer les vapeurs.

**Intervention::**

P332 + P313

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## AUTRES INFORMATIONS

**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208

Contient Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

13% du mélange consiste en composants de toxicité aigue par inhalation inconnue.  
Contient 11% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**Note sur l'étiquetage**

H304 n'est pas requis sur l'étiquette , compte tenu de la viscosité du produit.

**- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)**

**Symbol(s)**



Xn Nocif

**Contient:**

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)

**Phrases de risque**

R48/20

Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

**Conseils de prudence**

S23A

Ne pas respirer les vapeurs.

S46

En cas d'ingestion immédiatement consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S2

Conserver hors de la portée des enfants.

**Note sur l'étiquetage**

R65 n'est pas requis sur l' étiquette, du fait de la viscosité du produit.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	N u m é r o CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrediénts non dangereux	Confidentiel		60 - 90	
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	EINECS 232-455-8	7 - 13	Xn:R65 (Auto classées)  Tox.aspiration 1, H304 (Auto classées)
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	EINECS 265-191-7	7 - 13	Xn:R48/20; Xn:R65 (EU) Xi:R38; R10 (Auto classées)

				Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 (CLP) Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la peau 2, H315 (Auto classées)
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	EINECS 215-691-6	1 - 10	
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	EINECS 203-049-8	0,5 - 1,5	
Glycérine	56-81-5	EINECS 200-289-5	0,5 - 1,5	
Stéarate de PEG	9004-99-3		0,1 - 1	N:R50 (Auto classées)  Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9		< 0,001	T:R23-24-25; C:R34; N:R50/53; R43 (EU)  Tox. aigue 3, H331; Tox. aigue 3, H311; Tox. aigue 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 (CLP)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section.  
Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### **4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

#### **Décomposition dangereuse ou sous-produits**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Hydrocarbures	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

#### **5.3. Conseils aux pompiers:**

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

#### **6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## **7. Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Tenir hors de portée des enfants. respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):5 mg/m <sup>3</sup>	
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	OELs Belgique	VLEP (fraction respirable)(8h): 1 mg/m <sup>3</sup>	
Glycérine	56-81-5	OELs Belgique	VLEP (brouillard) (8 heures):10 mg/m <sup>3</sup>	
Huile de paraffine	8042-47-5	OELs Belgique	VLEP( brouillard)(8h):5 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP(brouillard)(15 min.):10 mg/m <sup>3</sup>	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions relevantes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Il n'y a pas de nécessité de porter un équipement de protection des yeux.

##### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter

le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Néoprène	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

**Etat physique:** Liquide

**Apparence/odeur:**

Lotion visqueuse, blanc crèmeuse; odeur sucrée d'hydrocarbures.

**Valeur de seuil d'odeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**pH**

8 - 8,8

**Point/intervalle d'ébullition:**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Point de fusion:**

*Non applicable.*

**Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

**Dangers d'explosion:**

Non classifié

**Propriétés comburantes:**

Non classifié

**Point d'éclair:**

Point d'éclair > 93°C

**Température d'inflammation spontanée**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Limites d'inflammabilité (LEL)**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Limites d'inflammabilité (UEL)**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Pression de vapeur**

*Pas de données de tests disponibles.*

**Densité relative**

1,18 [Réf. Standard :Eau = 1]

**Hydrosolubilité**

Modérée

**Solubilité (non-eau)**

*Pas de données de tests disponibles.*

<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Température de décomposition</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Viscosité</b>	22 000 - 28 Pa.s
<b>Densité</b>	1,18 g/cm3

**9.2. Autres informations:**

**Composés Organiques Volatils:** 11,00 % en poids

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Chaleur.

**10.5 Matériaux à éviter:**

Acides forts

Bases fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux:****Substance****Condition**

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

### Les signes et symptômes d'exposition

**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

#### **Inhalation:**

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

#### **Contact avec la peau:**

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

#### **Contact avec les yeux:**

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

#### **Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

### **Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### **Toxicité aigüe**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg

Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Oxyde d'Aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'Aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'Aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Rat	LD50 9 000 mg/kg
Glycérine	Dermale	Lapin	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Glycérine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Lapin	LD50 87 mg/kg
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,33 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	LD50 40 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organis ms	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Irritant
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde d'Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Lapin	Irritation minimale.
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organis ms	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative
Huile minérale blanche (pétrole)	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde d'Aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Lapin	Moyennement irritant
Glycérine	Lapin	Aucune irritation significative
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Lapin	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organis ms	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Huile minérale blanche (pétrole)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Hommel et animal	Sensibilisant

## Photosensibilisation

Nom	Organismes	Valeur
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Hommel et animal	Non sensibilisant

## Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

## Mutagénérité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vivo	Non mutagène
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile minérale blanche (pétrole)	In vitro	Non mutagène
Oxyde d'Aluminium	In vitro	Non mutagène
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	In vitro	Non mutagène
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vivo	Non mutagène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

## Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Hommel et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Huile minérale blanche (pétrole)	Dermale	Souris	Non-carcinogène
Huile minérale blanche (pétrole)	Inhalation	Multiple espèces animales	Non-carcinogène
Oxyde d'Aluminium	Inhalation	Rat	Non-carcinogène
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Dermale	Multiple espèces animales	Non-carcinogène

2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Glycérine	Ingestion	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Dermale	Souris	Non-carcinogène
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Rat	Non-carcinogène

## Toxicité pour la reproduction

### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogenèse
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	13 semaines
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 4 350 mg/kg/day	pendant la grossesse
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1 125 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Glycérine	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 10 mg/kg/day	2 génération
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

## Organe(s) cible(s)

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
-----	-------	--------------------	--------	------------	---------------	--------------------

Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales .	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux   sang   Foie   muscles	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Coeur	Tous les données sont négatives.	Multiple espèces animales .	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 381 mg/kg/day	90 jours
Huile minérale blanche (pétrole)	Ingestion	Foie   système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1 336 mg/kg/day	90 jours
Oxyde d'Aluminium	Inhalation	pneumoconiosis   Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales .	NOAEL 2 000 mg/kg/day	2 années
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Dermale	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 4 000 mg/kg/day	13 semaines
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années

2,2',2"-Nitrilotriéthanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 1 600 mg/kg/day	24 semaines
Glycérine	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Inhalation	Coeur   Foie   rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 3,91 mg/l	14 jours
Glycérine	Ingestion	Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 10 000 mg/kg/day	2 années

**Danger par aspiration**

Nom	Valeur
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Risque d'aspiration
Huile minérale blanche (pétrole)	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,172 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	0,062 mg/l

hiazolin-3-one						
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	0,07 mg/l
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	0,18 mg/l
Glycérine	56-81-5	puce d'eau	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Glycérine	56-81-5	poisson rouge	expérimental	24 heures	Concentration léthale 50%	>5 000 mg/l
Solvant naphtalique moyen (pétrole)	64742-88-7		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	16 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	poisson rouge	expérimental	24 heures	Concentration léthale 50%	5 000 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	609,98 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	216 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,25 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	0,64 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	0,72 mg/l
Stéarate de PEG	9004-99-3	poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	0,65 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l

Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	11 800 mg/l
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	609,98 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	48 % en poids	Autres méthodes
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	expérimental Biodégradation	19 jours	Déplétion du carbone organique	96 % en poids	40CFR 796.3240-Mod. OECD Scree
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	85.3 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Glycérine	56-81-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	63 % en poids	OCDE 301C
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A

lin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one		pour la classification				
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Stéarate de PEG	9004-99-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	5.5	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.5	Autres méthodes
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.3	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Glycérine	56-81-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.76	Autres méthodes
Mélange de : 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	55965-84-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'Aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,2',2"-Nitrilotriéthanol	102-71-6	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage	-1	Autres méthodes

octanol/eau

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	Répond aux critères vPvB de REACH

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

20 01 13\* Solvants.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

**Cancérogénicité****Ingrediént**

2,2',2"-Nitrilotriéthanol

**Numéro CAS**

102-71-6

**Classification**

Gr.3: non classifié

**Réglementation**Centre International de  
Recherche sur le  
Cancer (CIRC)**Statut des inventaires**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique du TSCA.

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Ne s'applique pas.

**16. AUTRES INFORMATIONS****Liste des codes des mentions de dangers H**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Liste pertinente des phrases de risque**

R10	Inflammable
R23	Toxique par inhalation.
R24	Toxique par contact cutané.
R25	Toxique en cas d'ingestion.

R34	Provoque des brûlures.
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Raison de la révision:**

Raisons de la révision

Section 1: N° FDS (Titre) - L'information a été modifiée.

R-phrase - L'information a été modifiée.

S-phrase - L'information a été modifiée.

16. Phrases de risques - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

2: Identification des dangers - L'information a été modifiée.

Conformité REACH - L'information a été modifiée.

Section 13 : Code déchet européen - L'information a été modifiée.

Section 13 : information codes déchets UE - L'information a été modifiée.

Inventaire mondial (Statut - Titre) - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Copyright - L'information a été modifiée.

Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été modifiée.

\*\*Section 08: TWA key\*\* - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau danger par aspiration - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: 6.4: Référence à d'autres sections (Titre) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Reportez-vous aux sections 8 et 13 pour plus d'informations. - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécrété - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 4: 4.1: Description des mesures de premiers soins (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.  
Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.  
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.  
Section 15: 15.1: Réglementations/Législations concernant la sécurité, santé et l'environnement spécifiques de la substance ou le mélange (Titre) - L'information a été modifiée.  
Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été ajoutée.  
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité: Matériel - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité d'un component: N° CAS - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité: Organisme - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité: Type - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité: Exposition - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité d'un component: point final - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau écotoxicité: Résultats - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau persistance et dégradabilité: Matériel - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau persistance et dégradabilité: CAS N° - L'information a été ajoutée.  
12: Persistance et dégradabilité: Type de test - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau persistance et dégradabilité: Duration - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau persistance et dégradabilité: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.  
12: Tableau persistance et dégradabilité: Protocol - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Matériel - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: CAS N° - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Duration - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Protocole - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Mention d'avertissement (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: CLP Prévention - Générale - Titre - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Prévention (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution CLP - Réponse (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été ajoutée.  
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: CLP mention de danger supplémentaire (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Renseignements CLP supplémentaires (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.  
Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :  
- L'information a été ajoutée.  
Remarque CLP (phrase) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Photosensibilisation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Photosensibilisation (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Tableau Photosensibilisation - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Photosensibilisation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Photosensibilisation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Tableau PBT/vPvB - Ingrédient (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Tableau PBT/vPvB - N° CAS (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Tableau PBT/vPvB - Status (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Rayon du tableau PBT/vPvB - L'information a été ajoutée.  
Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection individuelle - des yeux (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - Ingédient (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - Numéro CAS (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - % par poids (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Rubrique 12: Tableau de persistance et dégradabilité (Type d'étude) (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.  
12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Valeur de seuil d'odeur - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Solubilité (non-eau) - L'information a été ajoutée.  
Section 9: Température de décomposition - L'information a été ajoutée.  
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.  
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Les ingrédients à indiquer ne se trouvent pas dans le tableau (texte). - L'information a été ajoutée.  
Section 12: Avertissement de classification - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Nom - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Danger par aspiration - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.  
Liste des sensibilisants. - L'information a été ajoutée.  
Etiquette: texte graphique - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Texte Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Nom - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Route - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Table Mutagénicité cellules germinales - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.  
Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Organes cibles (Titre) - L'information a été

ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée- Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition répétée - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organes cibles (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Toxicité pour certains organes cibles - tableau exposition unique - Durée d'exposition (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Nom (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Route (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Valeur (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Organisme (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - Test résultat (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Nom - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Route - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Espèces/organismes - L'information a été ajoutée.

Section 11: Table Cancérogénicité - En tête Valeur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Materiau - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Epaisseur - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants - Temps de pénétration - L'information a été ajoutée.

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été supprimée.

Portection de la peau - gants recommandées - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection des yeux / du visage (texte) - L'information a été supprimée.

Section 8 : Protection respiratoire - recommandations - L'information a été supprimée.

Section 2: Ingrédient d'étiquette (Information) - L'information a été supprimée.

Section 12: Danger acute aquatique (Information) - L'information a été supprimée.

Section 12: Danger aquatique chronique (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 12: Danger aquatique acute (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 12: Danger aquatique chronique (Information) - L'information a été supprimée.

Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Biaccumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.

mg/m<sup>3</sup> - L'information a été supprimée.

ppm - L'information a été supprimée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été supprimée.

Section 11: Durée d'exposition (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été supprimée.

Section 11: Résultats des tests (Tableau - Titre) - L'information a été supprimée.

Section 11: Les effets sur la santé (Autre information) - L'information a été supprimée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été supprimée.

Section 12: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été supprimée.

Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

**Meguiar's, Inc. Belgium MSDSs sont disponibles à [www.meguiars.be](http://www.meguiars.be)**